La France dans la guerre : exercices d’histoire terminale à télécharger en PDF

Exercices d’histoire – Terminale

Voici les exercices d’histoire de terminale sur « La France dans la guerre ». Ils s’appuient sur des documents, des cartes et des frises, comme dans un manuel, et ils vont du plus simple au plus difficile. Avant de commencer, relis le cours du chapitre ; ensuite, vérifie tes connaissances avec le quiz vrai ou faux.

Exercice 1 : Je vérifie mes connaissances : le vocabulaire

Définis chacun des termes suivants en une ou deux phrases, puis utilise-le dans une phrase qui situe le terme en 1940-1945.

1. armistice
2. Révolution nationale
3. collaboration d'État
4. Résistance
5. Service du travail obligatoire (STO)
6. maquis

Coup de pouce : relis les encadrés « Définition » du cours.

Exercice 2 : Je remets les événements dans l'ordre

Voici huit événements dans le désordre :

1. libération de Paris
2. armistice de Rethondes
3. création du Conseil national de la Résistance (première réunion)
4. appel du 18 juin
5. rafle du Vél' d'Hiv
6. vote des pleins pouvoirs à Pétain
7. débarquement de Normandie
8. invasion de la zone libre

1. Classe ces événements dans l'ordre chronologique et donne l'année de chacun.

2. Quels sont ceux qui se déroulent avant la fin de l'année 1940 ?

3. Réalise une frise de ces huit événements en choisissant une échelle (1 cm pour 6 mois).

Exercice 3 : Calculer des durées

1. Combien de temps s'écoule entre l'appel du 18 juin 1940 et la libération de Paris le 25 août 1944 ?

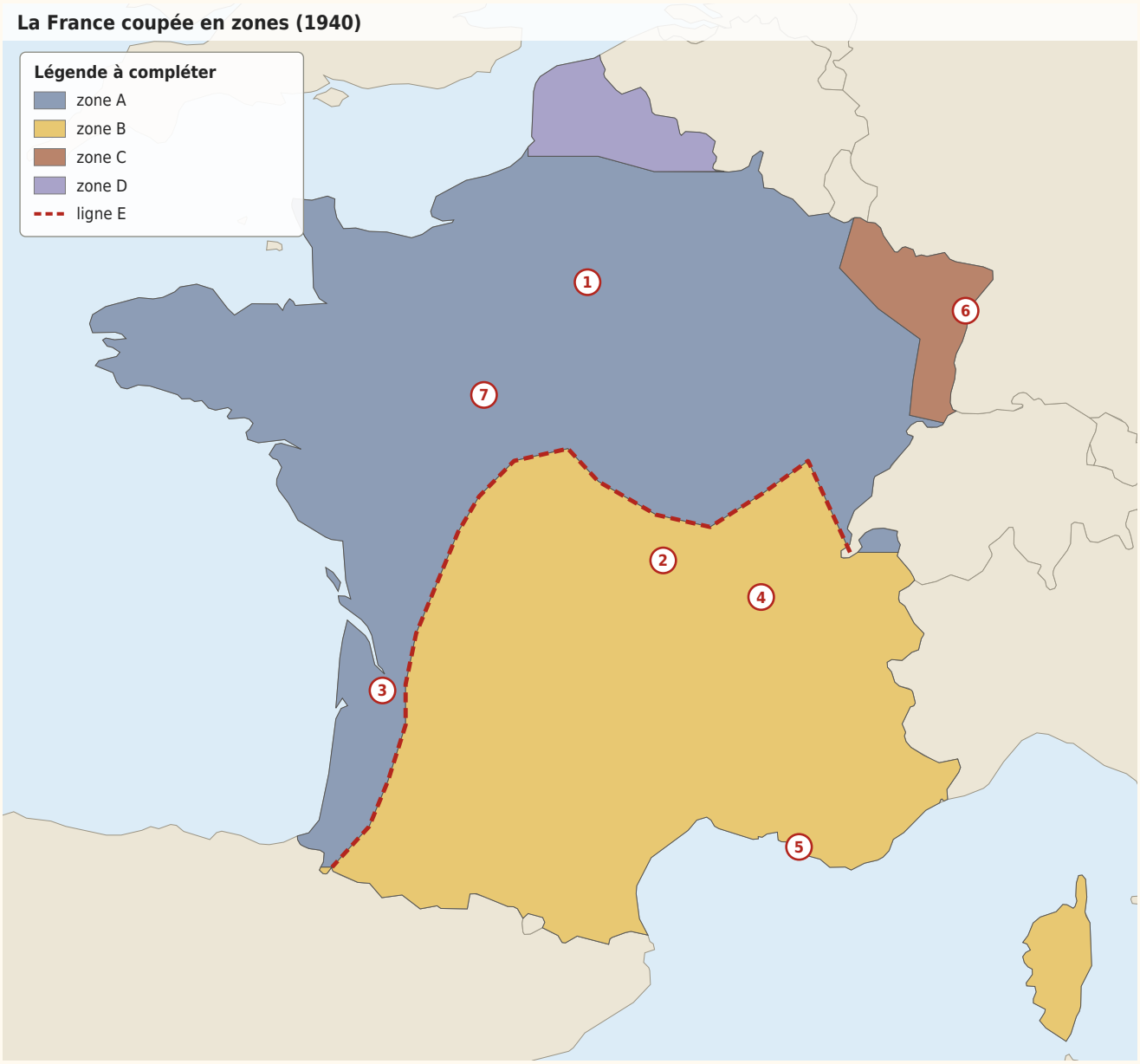
2. Pendant combien de temps la « zone libre » (du 25 juin 1940 au 11 novembre 1942) est-elle restée sans troupes allemandes d'occupation ?

3. Entre le débarquement du 6 juin 1944 et la capitulation allemande du 8 mai 1945, combien de temps s'écoule-t-il ?

4. Dans quel siècle et dans quel millénaire se déroulent ces événements ?

Exercice 4 : Légender la carte de la France sous l'Occupation

Observe la carte ci-dessous.



Fond de carte : la France coupée en zones en 1940 (carte schématique réalisée pour ce chapitre, fond Natural Earth).

1. Donne un titre à la légende : à quoi correspondent les couleurs A, B, C et D et le tracé E ?

2. Nomme les villes numérotées de 1 à 7.

3. Explique pourquoi le gouvernement s'installe à Vichy (2) et pourquoi la rencontre entre Pétain et Hitler a lieu à Montoire (7).

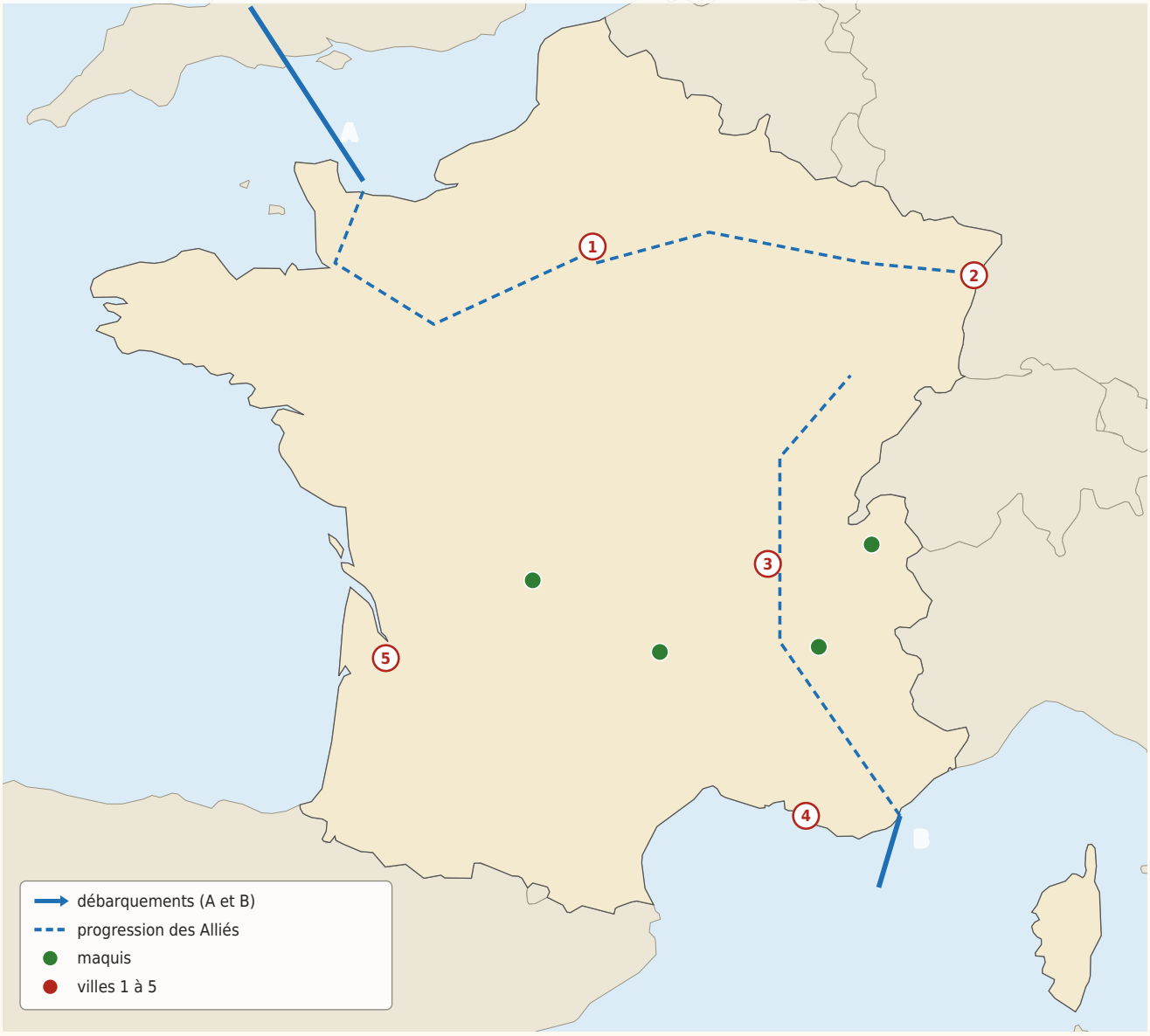
4. Quelle région est annexée de fait par l'Allemagne ? Quelle région est rattachée à Bruxelles ?

Coup de pouce : la zone occupée comprend toute la façade atlantique.

Exercice 5 : La libération du territoire en 1944

Observe la carte ci-dessous.

Débarquements et libération (1944)



Fond de carte : débarquements et libération de la France en 1944 (carte schématique réalisée pour ce chapitre, fond Natural Earth).

1. Identifie les débarquements A et B : lieu, date et nom des armées engagées.

2. Nomme les villes 1 à 5 et classe-les dans l'ordre de leur libération en 1944.

3. Quel rôle les maquis (points verts) jouent-ils dans la libération ?

4. Justifie le choix de la Normandie pour le débarquement principal.

Exercice 6 : Deux discours, deux choix : 17 et 18 juin 1940

Document 1 – Pétain, le 17 juin 1940

> À l'appel de Monsieur le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. […] C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. […] Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

*armistice : arrêt des combats ; adversaire : l'Allemagne.

Maréchal Pétain, allocution radiodiffusée du 17 juin 1940 (texte reproduit dans Informations générales, ministère de l'Intérieur, 24 juin 1941, Wikisource).

Document 2 – De Gaulle, le 18 juin 1940

> Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. […] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. […] Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

*alléguant : prétextant.

Général de Gaulle, appel du 18 juin 1940, discours prononcé à la BBC (aucun enregistrement conservé ; texte publié par le ministère des Armées, Chemins de mémoire).

1. Présente chacun des deux documents (nature, auteur, date, contexte).
2. Relève ce que chacun conseille aux Français.
3. Compare les arguments : comment chacun explique-t-il la défaite et les chances de la France ?

4. Confronte les deux textes : montre que de Gaulle répond à Pétain.
5. Explique pourquoi le message de de Gaulle fonde la France libre.

Coup de pouce : repère les mots qui montrent l'espoir ou la résignation.

Exercice 7 : L'armistice : les conditions de la défaite

Document 1 – La convention d'armistice du 22 juin 1940

> Art. 2. — Pour assurer les intérêts du Reich allemand, le territoire français situé au nord et à l'ouest de la ligne tracée sur la carte ci-annexée sera occupé par les troupes allemandes. Les territoires qui ne sont pas encore aux mains des troupes allemandes seront immédiatement occupés après la conclusion de la présente convention. […] Art. 3. — Dans les régions françaises occupées, le Reich allemand exerce tous les droits de la puissance occupante. Le gouvernement français s'engage à faciliter par tous les moyens les règlementations et l'exercice de ces droits ainsi que l'exécution avec le concours de l'administration française.

*puissance occupante : État qui administre un territoire occupé ; règlementations : règlements.

Convention d'armistice franco-allemande, signée à Rethondes le 22 juin 1940, articles 2 et 3 (traduction publiée sur Wikisource).

1. Présente le document (nature, date, lieu, signataires).
2. Relève ce qui est occupé par les troupes allemandes.
3. Relève ce à quoi s'engage le gouvernement français.
4. Explique en quoi ce texte limite la souveraineté de la France.
5. Montre pourquoi Pétain peut présenter cet armistice comme un moyen de sauver ce qui peut l'être.

Exercice 8 : 1940 : les pleins pouvoirs

Document 1 – La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940

> Article unique. — L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au Gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées.

*révision constitutionnelle : changement de la constitution ; Assemblée nationale : Chambre des députés et Sénat réunis.

Loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, article unique, Journal officiel de la République française, 11 juillet 1940 (Wikisource).

1. Présente le document (nature, auteur, date, lieu).
2. Relève ce que l'Assemblée nationale accorde à Pétain.
3. Relève les trois valeurs que la nouvelle constitution devra garantir.
4. Explique en quoi ce texte met fin à la Troisième République.
5. Montre que cette loi est cependant présentée comme légale.

Exercice 9 : Le vote du 10 juillet 1940

Document 1 – Le résultat du scrutin du 10 juillet 1940

Vote du 10 juillet 1940	Nombre de voix
Votants	649
Majorité absolue	325
Pour l'adoption	569
Contre	80

Source : Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Assemblée nationale, séance du 10 juillet 1940, proclamation du résultat par le président (Wikisource, « JORF, Débats parlementaires, Sénat - 10 juillet 1940 »).

1. Présente le document (nature, source, date).
2. Calcule le pourcentage de votants favorables aux pleins pouvoirs (arrondis à l'unité).
3. Calcule l'écart entre le nombre de voix pour et la majorité absolue.
4. Explique pourquoi ce vote est présenté par Vichy comme légal, et pourquoi on parle pourtant de « vote sous contrainte » à propos du contexte.

Exercice 10 : Le statut des Juifs (3 octobre 1940)

Document 1 – Le premier statut des Juifs

> Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif. […] L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs : Chef de l'État, membre du gouvernement, Conseil d'État, […] Membres des corps enseignants ; Officiers des Armées de terre, de Mer et de l'Air ;

*mandats : fonctions électives ; corps enseignants : professeurs et instituteurs.

Loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs, articles 1 et 2, Journal officiel de l'État français, 18 octobre 1940 (Wikisource).

1. Présente le document (nature, date, auteur, publication).
2. Explique comment la loi définit un « Juif ». Quel critère utilise-t-elle ?
3. Relève trois fonctions interdites aux Juifs.
4. Montre qu'il s'agit d'une loi d'exclusion et de discrimination.
5. Explique pourquoi il est important de souligner que cette loi est une initiative du gouvernement français et non une exigence allemande.

Coup de pouce : pense à la date : l'armistice est signé depuis trois mois et aucune demande allemande de ce genre n'est connue.

Exercice 11 : Face aux persécutions : la loi et la protestation

Document 1 – La loi du 3 octobre 1940

> Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif. […] L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs : Chef de l'État, membre du gouvernement, Conseil d'État, […] Membres des corps enseignants ; Officiers des Armées de terre, de Mer et de l'Air ;

*mandats : fonctions électives.

Loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs, articles 1 et 2, Journal officiel de l'État français, 18 octobre 1940 (Wikisource).

Document 2 – La lettre pastorale de Mgr Saliège (août 1942)

> Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle. […] Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos Frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

*vil troupeau : groupe d'animaux méprisés ; camps de Noé et de Récébédou : camps d'internement près de Toulouse (le texte intégral les mentionne).

Jules Saliège, archevêque de Toulouse, lettre pastorale du 13 août 1942, lue dans les églises du diocèse le 23 août (texte publié par le diocèse de Paris, d'après eglise.catholique.fr).

1. Présente chacun des deux documents (nature, auteur, date).
2. Relève comment chacun désigne les Juifs.
3. Compare les valeurs défendues : sur quoi l'auteur du document 2 s'appuie-t-il pour protester ?
4. Confronte les deux textes : montre qu'ils s'opposent sur la place des Juifs dans la société française.
5. Explique pourquoi la lettre de Saliège est un exemple de désaccord avec la politique de Vichy.

Exercice 12 : Le 22 juin 1940 : de Gaulle refuse l'armistice

Document 1 – L'allocution du 22 juin 1940

> Le Gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi. Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait occupé et que le Gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie. On peut donc dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement. [...] Mais il nous reste un vaste Empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés, dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par 5 000 avions et 6 000 chars peuvent donner, demain, la victoire par 20 000 chars et 20 000 avions.

*capitulation : reddition ; asservissement : mise en esclavage ; Empire : l'Empire colonial.

Général de Gaulle, allocution radiodiffusée du 22 juin 1940, Londres (texte publié par le ministère des Armées, Chemins de mémoire).

1. Présente le document (nature, auteur, lieu, date).
2. Relève les conditions de l'armistice que dénonce de Gaulle.
3. Relève les mots par lesquels il qualifie cet armistice.
4. Explique les trois raisons qui lui font dire que « la lutte n'est pas perdue » : relève ses arguments dans le texte.
5. Rédige une courte phrase qui résume le but de ce discours.

Exercice 13 : Le programme du CNR : le plan d'action immédiate

Document 1 – Le programme du Conseil national de la Résistance, 15 mars 1944

> Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie, en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

*adjurent : supplient ; envahisseur : l'armée allemande.

Conseil national de la Résistance, Les Jours heureux, programme du 15 mars 1944, « Plan d'action immédiate » (Wikisource).

1. Présente le document (nature, auteur, date, contexte).
2. Relève l'objectif principal que se fixent les représentants du CNR.
3. Relève ce qu'ils demandent aux Alliés.
4. Explique pourquoi ce texte est signé par des mouvements, des syndicats et des partis très différents.
5. Montre que ce programme prépare l'après-guerre.

Exercice 14 : L'affiche « À tous les Français »

Document 1 – Une affiche de la France libre

Affiche « À tous les Français », signée du général de Gaulle, Londres, août 1940 (quartier général, 4 Carlton Gardens). Le texte est différent de celui de l'appel radiodiffusé du 18 juin.

1. Présente le document (nature, date, lieu de production, auteur).
2. Décris la mise en page : titre, texte, drapeaux, signature, encadré en bas.
3. Relève la phrase qui résume le message de l'affiche.
4. Explique à qui s'adresse cette affiche et pourquoi elle est bilingue (français et anglais).
5. Montre pourquoi on peut confondre ce texte avec l'appel du 18 juin.

Exercice 15 : Montoire, 24 octobre 1940

Document 1 – Pétain et Hitler à Montoire

Poignée de main entre le maréchal Pétain (à gauche) et Adolf Hitler (au centre droit) lors de l'entrevue de Montoire-sur-le-Loir, 24 octobre 1940, photographie des Archives fédérales allemandes (Bundesarchiv). Heinrich Hoffmann, CC BY-SA 3.0 de, via Wikimedia Commons

1. Présente le document (nature, auteur, date, lieu).

2. Décris la scène : qui voit-on, que font les personnages, quels sont les vêtements ?
3. Explique pourquoi cette photographie est une arme de propagande pour l'Allemagne et pour Vichy.
4. Montre que cette poignée de main illustre le choix de la collaboration d'État.

Exercice 16 : Une image de la Révolution nationale

Document 1 – Le Maréchal et les valeurs de Vichy

Imagerie de la Révolution nationale : portrait du maréchal Pétain sous la devise « Travail, Famille, Patrie », entouré d'un paysan, d'une mère de famille et d'un ouvrier, image populaire en couleurs, vers 1941.

1. Présente le document (nature, époque, sujet).
2. Décris la composition : au centre, en haut, en bas, à gauche, à droite.
3. Relève les symboles du régime (devise, drapeaux, personnages).
4. Explique comment cette image valorise les trois valeurs « Travail, Famille, Patrie ».
5. Montre qu'il s'agit d'une propagande qui fait de Pétain un chef charismatique.

Exercice 17 : Paris libéré

Document 1 – Les Champs-Élysées en août 1944

Foule parisienne et blindés de la 2e division blindée sur les Champs-Élysées, devant l'Arc de triomphe, août 1944, photographie en couleurs de l'armée américaine (pancarte « Vive de Gaulle »).

1. Présente le document (nature, date, lieu, auteur).
2. Décris les différents plans : la route, la foule, l'arrière-plan.
3. Relève ce qui indique qu'il s'agit d'une libération (véhicules, pancartes, attitudes).
4. Explique pourquoi la présence de blindés français est importante pour de Gaulle.
5. Montre que cette photographie est une source précieuse mais qu'elle ne montre pas toute la Libération.

Exercice 18 : Recherche guidée : Jean Moulin

Tu vas réaliser la fiche d'identité de Jean Moulin.

1. Mots-clés à taper : « Jean Moulin biographie », « Jean Moulin préfet Eure-et-Loir 1940 », « Caluire 21 juin 1943 », « CNR 27 mai 1943 ».

2. Sites fiables à consulter : le site du ministère des Armées (Chemins de mémoire), le site de l'Ordre de la Libération, le Musée de la Résistance en ligne, les Archives nationales ; Wikipédia en vérifiant ses sources.

3. Complète la fiche : date et lieu de naissance ; profession en 1939 ; ce qu'il fait en juin

1940 ; date de son départ pour Londres ; mission confiée par de Gaulle ; date de la première réunion du CNR ; date de son arrestation ; date et circonstances de sa mort ; date de son entrée au Panthéon.

4. Compare deux sites : donnent-ils les mêmes informations ?

Exercice 19 : Le régime de Vichy a-t-il subi ou choisi la collaboration ?

Rédige un paragraphe argumenté d'une dizaine de lignes qui répond à la question : « Vichy a-t-il subi ou choisi la collaboration avec l'Allemagne nazie ? ». Utilise au moins trois exemples précis (dates, lois, événements) et une phrase de conclusion.

Coup de pouce : plan possible : 1. les contraintes de l'armistice ; 2. les choix de Vichy ; 3. la responsabilité de l'État.

Exercice 20 : Vrai ou faux ? Je justifie

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse et justifie ta réponse.

1. Le général de Gaulle prononce l'appel du 18 juin depuis Paris.
2. Le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940 par un vote du Parlement.
3. L'étoile jaune est imposée en zone occupée à partir de juin 1942.
4. Jean Moulin est arrêté à Paris en 1944.
5. L'ordonnance du 21 avril 1944 accorde le droit de vote aux femmes.
6. Le programme du CNR prévoit la création d'une Sécurité sociale.

Exercice 21 : Qui est-ce ?

Identifie chacun des personnages en une ou deux phrases : 1. Philippe Pétain ; 2. Charles de Gaulle ; 3. Pierre Laval ; 4. Jean Moulin ; 5. Jules Saliège ; 6. le général Leclerc.

Exercice 22 : Pourquoi la France s'effondre-t-elle en 1940 ? Quelles conséquences ?

1. Cite deux causes militaires et une cause politique de la défaite de mai-juin 1940.

2. Quelles sont les conséquences de la défaite pour l'organisation du territoire ?

3. Quelles sont les conséquences pour les institutions de la France ?

4. Quel est le premier effet de la défaite sur les habitants (nord du pays, mai-juin 1940) ?